

## NOTICE D'INSTRUCTIONS

---

### CHARRUES REVERSIBLES PORTEES

SPECHT-VARIANT, STAR-VARIANT, STAR VARI-AVANT,  
SUPERTAUBE-VARIANT, SUPERTAUBE VARI-AVANT,  
SUPERTAUBE VARI-MAX

Conforme au Code du Travail

Il est indispensable de lire très attentivement ce manuel et la notice „Pour votre sécurité avant la mise en service de la charrue.

L'utilisateur devra avoir la qualification nécessaire pour utiliser correctement la charrue et pour en assurer l'entretien. L'utilisateur devra d'autre part posséder la qualification nécessaire en vue d'appliquer les mesures de sécurité spécifiques à ce type d'appareil et en vue d'appliquer les mesures générales de prévention des accidents. Veuillez également transmettre les instructions relatives à la sécurité à un autre utilisateur.

Les mesures relatives à la prévention des accidents ainsi que les règles générales d'hygiène et de sécurité sont à respecter.

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route.

Attention au „signal d'avertissement“

Le symbole porté dans la présente notice et sur la charrue signale un danger.



#### **Perte de droit à la garantie**

La charrue réversible portée est prévu pour un usage agricole normal. Une autre utilisation est considérée comme non conforme et toute responsabilité est déclinée pour les dommages qui en résulteraient.

Pour une utilisation conforme, il faut également respecter les conditions d'utilisation et d'entretien indiquées par le fabricant et utiliser exclusivement les pièces de rechange d'origine.

Les modifications apportées à l'initiative de l'utilisateur excluent toute responsabilité de notre part en cas de dommages.

Les éventuelles réclamations à la livraison (détérioration au transport, commande incomplète) sont à faire de suite par écrit.

## ATTELAGE

Veiller à utiliser les mêmes cotes d'attelage (cat. tracteur/charrue).

Vérifier la pression des pneus du tracteur et l'espace qui sépare les pneus; les largeurs de voie avant et arrière doivent être à peu près identiques, les faces internes des pneus doivent être alignées.

Régler à la même hauteur les bras de relevage.

Positionner en hauteur les pitons d'attelage **A1** (fig. 1) de sorte que la charrue se relève suffisamment et qu'au travail, la position des bras d'attelage corresponde aux indications de la notice d'utilisation du tracteur.

Fixer le troisième point du tracteur à l'attache supérieure de la tête de la charrue de telle sorte que, lors du labour, il soit légèrement dirigé vers le haut du côté charrue. (Afin de soulager le système de levage hydraulique à 3 points du tracteur et pour une entrée plus rapide dans le sol, il est souvent avantageux, dans le cas de charrues à plusieurs socs et dans le cas d'un contrôle par les bras de relevage, de fixer le troisième point dans la lumière oblongue de la charrue.)

Le dispositif d'attelage (à 3 points) doit être verrouillé conformément aux prescriptions.

Raccorder les conduits hydrauliques. Sont nécessaires en cas de réglage hydraulique de la largeur de travail:

- a) 2 distributeurs double-effet ou
- b) 1 distributeur double-effet + 1 sélecteur (en option) ou
- c) 1 distributeur double-effet et 1 simple-effet avec retour indépendant. (Le tuyau pour le retour en **T** est repéré sur le vérin.)  
Pour la solution **c**), il faut prévoir un distributeur simple-effet supplémentaire, en cas de bras de traction à déclenchement hydraulique.

Escamoter la béquille.

Mettre le relevage en contrôle de position lors de l'attelage ou du dételage.

Lors de la fixation et de l'enlèvement des tuyaux hydrauliques ou en cas de commande extérieure du relevage, ne pas se tenir entre le tracteur et la charrue; risques de blessures!

Lorsque la charrue est en position relevée, veiller à avoir une marge de sécurité de manoeuvre suffisante, et si nécessaire, monter des masses d'alourdissement supplémentaires à l'avant du tracteur.

Veiller, dans le cas de tracteurs à cabine, à ce que la tête de la charrue en position levée ne vienne par heurter la cabine.

Avant de manoeuvrer la charrue, contrôler que personne ne se trouve dans son champ d'action.



## ESSAIS DE RETOURNEMENT DE LA CHARRUE REVERSIBLE

Relever la charrue; escamoter la béquille; ouvrir le robinet F (fig. 2 + 3).

Retirer la broche de sécurité au transport F1 (fig. 2 ou 3).

Manoeuvrer le distributeur jusqu'au retournement complet de la charrue ou, en cas de déport hydraulique, le retour du bâti en position de travail (butée D1, fig. 3 + 6).

Après environ 8 secondes, on peut retourner à nouveau la charrue en remettant le distributeur en position „montée“.

En mettant le distributeur un court instant sur „descente“, on peut retourner la charrue de suite sans attendre les 8 secondes.

Si lors du retournement, on constate que la charrue n'est pas assez levée - bien que les pitons d'attelage soient en position basse, il faut raccourcir les chandelles du relevage du tracteur. Si cela ne suffit pas, il faut fixer le troisième point plus haut.

## UTILISATION

Avant toute utilisation, contrôler la conformité de la charrue et du tracteur avec les normes de sécurité en vigueur.

**Attention:** Il est interdit de monter sur la charrue ou de s'y tenir au cours d'un trajet ou de se tenir dans la zone de danger (zone de basculement) de la charrue!



Contrôler le délestage de l'essieu avant, rajouter les masses d'alourdissement nécessaires.

Avant de quitter le tracteur, il faut abaisser complètement la charrue, couper le moteur et retirer la clé de contact.

Le réglage de la charrue, ainsi que les autres travaux sur la charrue ne doivent être exécutés que si celle-ci est complètement abaissée.

Avant une manoeuvre de retournement ou de déport de la charrue et lors du démarrage, s'assurer que personne ne se trouve dans la zone de basculement.



Dans les champs en pente, attention à la position du centre de gravité de la charrue relevée.

Avant la première utilisation ou après une immobilisation assez longue, s'assurer que tous les paliers et articulations sont bien lubrifiés et que toutes les vis sont bien serrées. Contrôler la pression des pneus.

## PRE-REGLAGES (fig. 6)

„Point de traction“ (Z) et largeur de travail du 1er corps (B) peuvent être pré-réglés approximativement dans la cour de la ferme. Le réglage définitif interviendra au champ.

Ces deux réglages sont simples et indépendants.

Les pré-réglages s'effectuent avec la largeur de travail moyenne (par exemple: 40 cm par corps pour la „Star-Variant 140 MC 80-30/50“). A régler avec le vérin ou le tirant G.

1. Orienter les contreseps en parallèle avec la ligne de traction (ou arbre de retournement grâce au tirant **D** (fig. 2) (ou butée de vérin **D1**, fig. 3 + 6).

2. Régler la distance **C** avec la manivelle **E** (distance à l'horizontale entre axe de retournement et contresep du 1er corps, charrue à la verticale).

La distance **C** dépend de la distance entre flancs intérieurs des pneus (**A**) et de la largeur de travail par corps (**B**). Si la largeur de travail par corps, moyenne n'apparaît pas dans le tableau, la distance **C** reste alors une valeur moyenne.

Exemple: „Star-Variant 120 MC 75-28/48“

Largeur de travail par corps  
moyenne 38 cm  
Distance entre flancs intérieurs  
de pneus 120 cm  
Distance C = 15 cm

cm	Largeur de travail/corps				
	A \ B	30	35	40	45
Distance entre flancs intérieurs des pneus arrières	110	18	13	8	3
	120	23	18	13	8
	130	28	23	18	13
	140	34	29	24	19
	150	40	35	30	25
		Distance „C“ axe de retournement-contresep du 1er corps			

## REGLAGES AUX CHAMPS

Les **bras de relevage** doivent être mobiles latéralement au cours du travail, toutefois en position relevée, leur déplacement latéral doit être interdit, dans la mesure où le système du tracteur le permet.

**Profondeur de travail:** Sélectionner la profondeur de labour souhaitée à l'aide du levier de commande hydraulique dans le domaine „contrôle d'effort“ ou „contrôle mixte“ (éventuellement marquer la position du levier). Au début et à la fin du sillon, actionner brièvement la levier de commande au-delà de la position en butée; cela permet d'accélérer l'engagement de la charrue et de garder l'entière profondeur de labour à l'extrémité du sillon.

A l'aide du troisième point, régler uniformément la profondeur de travail de tous les corps. Le bâti doit être parallèle à la surface du sol. En cas de montage du troisième point dans la lumière oblongue et de contrôle par les bras de relevage, laisser jouer le piton en butée avant; on obtient ainsi une entrée en terre plus rapide et le contrôle s'en trouve amélioré.

Si l'équipement comprend une roue de terrage, celle-ci n'est mise en contact avec le sol qu'après réglage de la profondeur (uniquement contrôle de profondeur).

En cas de roue combinée (roue de terrage et de transport, fig. 13), régler la profondeur avec la manivelle **J**. La différence de profondeur du côté gauche par rapport au côté droit, se règle en tournant l'excentrique **J1**.

## APLOMB

Chaque côté de la charrue est réglé séparément. La surface du sol et l'étauçon doivent être à angle droit (90°) (voir fig. 4).

Manivelle **C1** pour les corps droits de la charrue

Manivelle **C2** pour les corps gauches de la charrue (fig. 2)

A l'aide des manivelles d'aplomb, on peut également égaliser la profondeur de travail des corps avant. Si le premier corps d'un des côtés de la charrue travaille trop „à plat“, il faut compenser par une inclinaison plus forte de la charrue vers le côté labouré.

## LARGEUR DE COUPE DU PREMIER CORPS, REGLAGE DU POINT DE TRACTION ET LARGEUR DES CORPS

Effectuer une éventuelle correction du point de traction ou de la largeur, par corps, moyenne (voir pré-réglages).

Tout d'abord point de traction (position des bras inférieurs): le tracteur doit avancer dans la raie sans traction latérale.

Si lors de la première mise en service, les bras de relevage mobiles, latéralement ne se mettent en position centrale - ce qui provoque au niveau du tracteur une traction latérale - ce défaut est corrigé à l'aide de la manivelle **D** (fig. 2) ou de vérin de déport (tourner la butée **D1** - fig. 3 - contrer avec l'écrou).

Manivelle **D** (ou vérin) plus courte: les bras de relevage se déplacent vers le côté labouré

Manivelle **D** (ou vérin) plus longue: les bras de relevage se déplacent vers le côté opposé au labour

Si par exemple, le tracteur est dévié à l'avant vers le côté labour, raccourcir la manivelle **D** ou déplacer la butée **D1** du vérin (le vérin doit toujours travailler en butée).

### Largeur de travail du premier corps

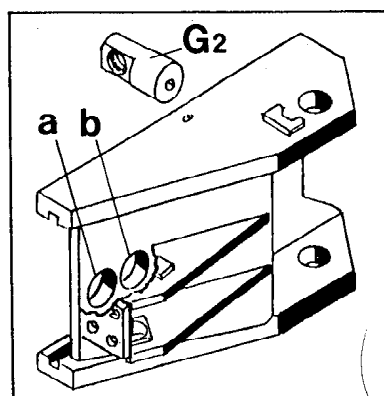
Elle doit être adaptée à la largeur de travail des autres corps (Voie du tracteur, largeur de pneus, profondeur de travail, pentes, etc.... influencent la largeur de travail du 1er corps). Déplacer parallèlement le bâti avec la manivelle **E**.

Déplacer le bâti vers le côté labouré - Premier corps moins large

Déplacer le bâti vers le côté non labouré - Premier corps plus large

Pour la „Specht“, la plage de réglage peut être modifiée en déplaçant l'écrou **G2** dans le perçage **a** ou **b**.

ECROU G2	
EXTERIEUR (a)	INTERIEUR (b)
la largeur de travail du premier corps est:	
à réduire	à augmenter
en cas de	
<ul style="list-style-type: none"><li>• voie large</li><li>• pneus étroits</li><li>• faible largeur de travail des corps</li><li>• retournement de la charrue en montée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• voie étroite</li><li>• pneus larges</li><li>• largeur de travail des corps importante</li><li>• retournement de la charrue en descente</li></ul>



## **REGLAGE DE LA LARGEUR DE TRAVAIL**

Après ce réglage de base (point de traction, largeur de coupe du premier corps), il faut régler la largeur de travail - mécaniquement ou hydrauliquement, à l'aide de la manivelle ou du vérin (**G**, fig. 2 + 3).

Le point de traction et la largeur de coupe du premier corps de charrue sont adaptés au cours de cette opération de manière automatique.

Manivelle plus longue ou extension du vérin (**G**): largeur de travail plus petite

Manivelle plus courte ou rétraction du vérin (**G**): largeur de travail plus grande

## **RASSETTES ET COUTRES CIRCULAIRES**

(s'adaptent automatiquement à la largeur de travail)

### **Rasettes**

Elles sont réglables individuellement. On peut également modifier leurs positions latérales par rapport au corps.

La distance par rapport au corps est modifiable par décalage ou retournement du support et dans le cas de tiges rondes, elle est réglable en outre par rotation de la tige (lors du montage des supports pour tiges rondes, mettre en place le disque crantée avec chiffres vers le haut en position de travail).

Régler la profondeur des rasettes, de manière à ce que seules leurs arêtes travaillent dans le sol.

Faire attention au réglage uniforme de toutes les rasettes.

### **Coutres circulaires**

L'écartement entre les coutres circulaires et les corps est réglable en tournant la tige sur les „Vari-Avant“ et la bague crantée **N2** sur les „Variant“ (fig. 8).

Régler la profondeur de manière à ce que l'espace entre l'axe du coudre circulaire et le sol soit de 5 cm environ; tourner à cet effet la rondelle crantée **N1** (fig. 7 + 8).

Limiter le débattement latéral à l'anneau de réglage **N**, lors de cette opération, faire attention à ce que le coudre circulaire puisse se positionner selon la direction de la marche et ait un débattement jusqu'à 5° côté guéret (fig. 7).

Si la charrue est transportée en position horizontale avec une roue de transport, il faut particulièrement bien serrer les anneaux de réglage **N**.

## **DEFLECTEURS (V, fig. 9)**

Les déflecteurs sont réglables en hauteur par l'intermédiaire des lumières des supports. Ne pas les régler trop profond afin de ne pas trop freiner la terre. Dans les terres qui s'émoussent, les déflecteurs ne doivent pas dévier l'arête supérieure de la bande de labour. Régler en conséquence la profondeur et la vitesse de labour. A l'avant, le déflecteur doit reposer sur le versoir; régler la vis support de telle façon qu'elle appuie bien.

Sur terres lourdes „qui ne s'émoussent pas“, utiliser des rasettes à la place des déflecteurs.

## **RALLONGES DE VERSOIRS (le cas échéant)**

Les régler tous de manière identique; pas trop profonds, de sorte qu'ils ne pénètrent pas dans la terre en retournement.

## **BRISE-MOTTES** (seulement „Vari-Max“; P, fig. 19)

... pour augmenter l'émiettement. Veiller à ce qu'ils soient parallèles au déplacement de la terre.

## **BRAS DE TRACTION POUR LE ROULEAU**

Régler la manivelle **H2** de sorte qu'en position de travail, le bras de traction soit perpendiculaire à l'avancement (fig. 10). Pour le transport et pour l'ouverture du sillon, le bras de traction est orienté vers l'arrière et verrouillé (fig. 11). Pour „Vari-Avant“, basculer le bras extérieur vers l'avant et le verrouiller (fig. 12).

En présence de dispositifs d'escamotage et de maintien hydrauliques, mettre les pitons **H3** (fig. 10) dans le crochet d'arrêt, si le rouleau - avec la charrue en position relevée - doit être tiré simultanément en contournant les obstacles.

Déclenchement hydraulique en cas de branchement sur vérin de retournement; manoeuvrer le distributeur à l'opposé du retournement - pression sur raccord **T** (repéré sur le vérin).

## **LA SECURITE NON-STOP „AVANT“ ET „VARI-AVANT“**

est réglée correctement en usine.

Si les corps de charrue doivent céder plus aisément et avec plus de douceur dans les sols légers, ou si la force de rappel n'est pas suffisante dans les sols lourds, ce réglage peut être modifié à l'aide de la vis **T** (fig. 17 et 18).

Rotation de la vis **T** vers la droite - moins de force de rappel

Rotation de la vis **T** vers la gauche - force de rappel augmentée

**Important:** Il doit y avoir un intervalle d'au moins 2 mm entre le levier d'anglé **R** et la butée **S**.

Dans le cas de sols très lourds, mais sans pierres, la sécurité peut être neutralisée à l'aide du verrou de blocage **J** (option).

**Attention:** La sécurité NON-STOP travaille à l'aide d'un ressort; le ressort monté est toujours sous tension (il est comprimé au montage en usine). Le démontage du ressort ne peut être effectué que par un spécialiste à l'aide d'un outillage spécial.



## **SECURITE PAR BOULON DE CISAILLEMENT**

(également monté sur charrue „Vari-Avant“)

Après la mise en place d'un nouveau boulon de cisaillement (**U1**, fig. 1 + 17) - tête du boulon coté étauçon - resserrer fortement l'autre vis de l'étauçon.

Si le boulon de cisaillement se trouve dans des goupilles élastiques, il faut lors de leur remplacement, veiller à les monter correctement (voir croquis).

N'utiliser que des boulons de cisaillement d'origine (voir liste de pièces de rechange).

## POSITION DE TRANSPORT

Les corps de charrue versant à droite sont dirigés vers le bas.

Avec la largeur et/ou le déport hydraulique, la charrue doit être réglée en largeur de travail faible et verrouillée avec la broche F1 (fig. 2 ou 3).

Fermer le robinet F.

Le bras de traction (pour le rouleau) doit être plié vers l'arrière et y être fixé. Empêcher le débattement latéral des bras de relevage du tracteur. Consignes de transport: voir page 10.

**Transport avec roue combinée:** Comme ci-dessus, baisser la largeur de travail de la charrue au minimum; verrouiller avec broche F1 (fig. 2 ou 3); lever la charrue, retirer la broche L, faire pivoter la roue et fixer dans le perçage L1 (fig. 13 + 14).

Repousser le verrouillage de position médiane 0 situé sous la tête de charrue (voir fig. 15).

Tourner lentement la charrue; verrouillage automatique en position médiane.

Fermer le robinet F.

Abaisser la charrue et enlever le troisième point.

**Mise en place de la position transport et position de travail:** fixer le troisième point et soulever la charrue.

Déverrouiller en 0, ouvrir le robinet F, et placer la charrue en position de travail.

Sortir la broche L, faire pivoter la roue légèrement et fixer dans le trou L2.

Mettre la broche K dans le perçage K2 en position de travail (fig. 13).

Retirer la broche F1, ouvrir le robinet F (largeur de travail).

## DEPOT DE LA CHARRUE

La poser sur les corps travaillant vers la droite et sur la béquille. Fermer le robinet F.

Protéger les raccords du tuyau hydraulique des saletés.

Graisser toutes les surfaces de frottement.

**Instructions concernant les dents sous-soleuses:** la pose de la charrue sur les dents sous-soleuses est interdite en raison du manque de stabilité de la charrue. Il faut donc dévisser le boulon de cisaillement U (fig. 9) du sous-soleur et le basculer vers l'arrière.





## ENTRETIEN

Ne pas travailler sur la charrue relevée.

Procéder aux travaux d'entretien, l'appareil posé sur le sol. Attention un appareil relevé doit impérativement être maintenu dans cette position à l'aide d'un dispositif de soutien sûr, évitant toute descente non intentionnelle de l'appareil.



Avant tous travaux sur le système hydraulique, descendre complètement la charrue et ramener la pression du système à zéro.

Huiles et graisses usagées sont à déposer dans un centre de récupération spécialisé (huile hydraulique à base d'huile minérale)!

Après les 8 premières heures d'utilisation, resserrer toutes les vis et vérifier ultérieurement leur serrage de manière régulière; les vis du versoir doivent être serrées à 80 Nm, pitons d'attelage à 1150 Nm (Specht), 1600 Nm (Star) et 2400 Nm (Supertaube).

Si la charrue est équipée de déflecteurs, il faut veiller à ce que les vis de butées soient bien en contact avec les étauçons (voir fig. 16).

Toutes les articulations munies d'un graisseur - par exemple sur le vérin de retournement, l'arbre de retournement, les manivelles de réglage d'aplomb, les glissières de guidage **E1**, paliers de manivelles (**E**), manivelle **D**, axe de bâti **E2**, butée de déport **D2** (fig. 16 avec vérin de déport), consoles et paliers de tige de raccordement (**D3/D4**), coutres circulaires, roue de terrage (ou combinée) y compris leurs fixations, doivent être graissés régulièrement.

Si le terrain est caillouteux, graisser quotidiennement les paliers de la sécurité de la charrue „Vari-Avant“.

Maintenir en état de fonctionnement les réglages à vis et les manivelles. Graisser les surfaces de frottement, la charrue reposant sur le sol.

Vérifier et régler les roulements des roues, des coutres circulaires et des arbres de rotation - roulements à rouleaux coniques.

Les bagues des consoles, de la tige de raccordement (**D3; D4**) et du bâti (**E2**) peuvent être remplacés (voir fig. 16).

Remplacer à temps les pièces d'usure, les socs et contreseps avant que le sep du corps (appui du soc/plaque latérale) ne commence à s'user.

Dans le cas de socs à pointes amovibles, retourner d'abord la pointe du soc, puis l'avancer.

Visser de deux tours, les tirants de serrage des nouveaux versoirs (précontrainte).

Pression du pneu: Roue de terrage	- 2,5 bars
Roue combinée (terrage et transport)	- 3,75 bars

## **ATTENTION / TRANSPORT - Consignes de sécurité et de signalisation**

Mettre la charrue en position de transport.

Adapter la vitesse de transport à l'état des chemins et des routes.

Attention dans les virages: la charrue portée ou semi-portée se déporte.

Il est interdit de transporter quelqu'un ou de se faire transporter sur la charrue et de se tenir dans la zone de danger

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route!

Conformément au Code de la Route, pour le transport sur route, l'utilisateur est responsable de l'ensemble attelé, tracteur et appareil.

Vous devez donc pour la circulation sur route équiper votre charrue d'un dispositif d'éclairage (par exemple barre lumineuse) et de dispositifs de signalisation.

Les dispositifs d'éclairage ou de signalisation sont à se procurer directement auprès du réseau de distributeurs.

Suite à l'adaptations d'outils portés, il y a lieu de ne pas dépasser les charges autorisées sur les essieux et le poids total en charge selon les articles R54 à R58 du Code de la Route.

Pour les machines agricoles d'une largeur supérieure à 2,50 m, le tracteur doit être équipé d'un gyrophare.

Si la machine dépasse de plus de 20 cm des deux côtés du tracteur, il faut fixer aux extrémités de celle-ci, des catadioptres ronds blancs à l'avant et des catadioptres ronds rouges à l'arrière.

Enfin, nous signalons qu'il est interdit d'empiéter sur la partie gauche de la chaussée avec la charrue. Les parties ou pièces dangereuses doivent être recouvertes et signalées.



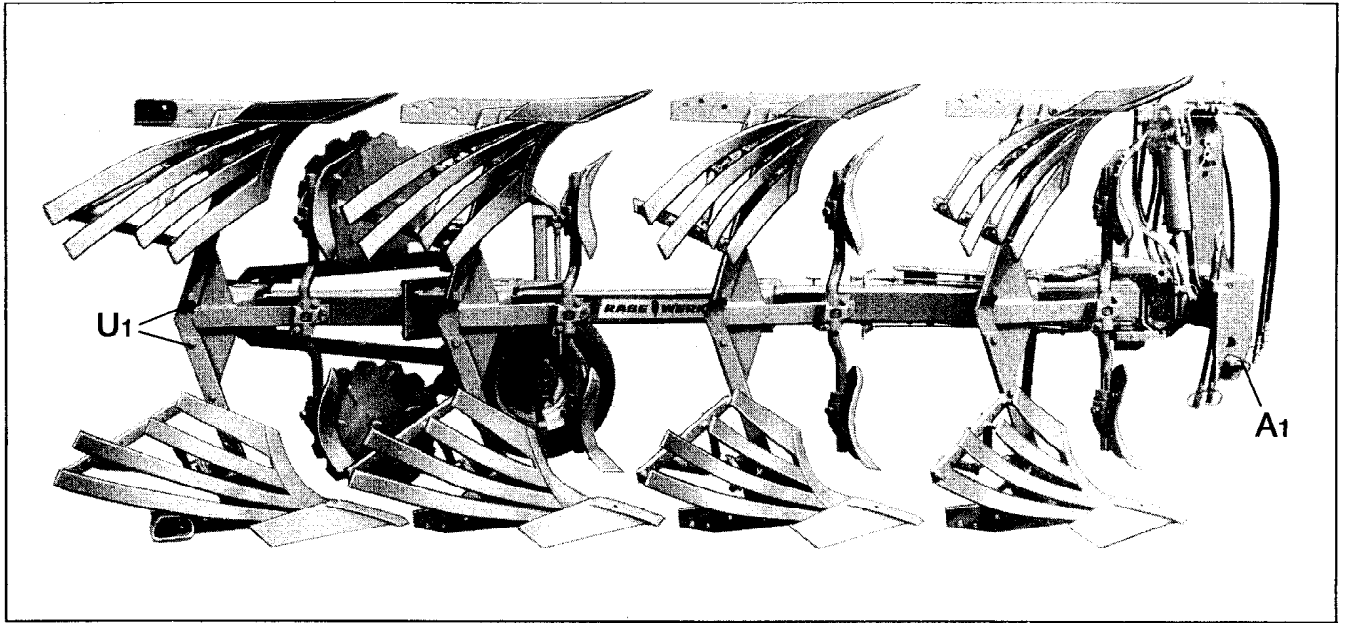


Fig. 1

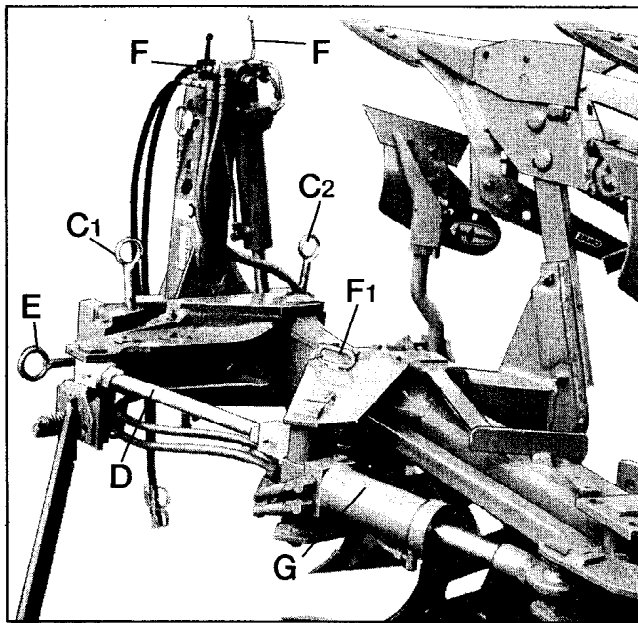


Fig. 2

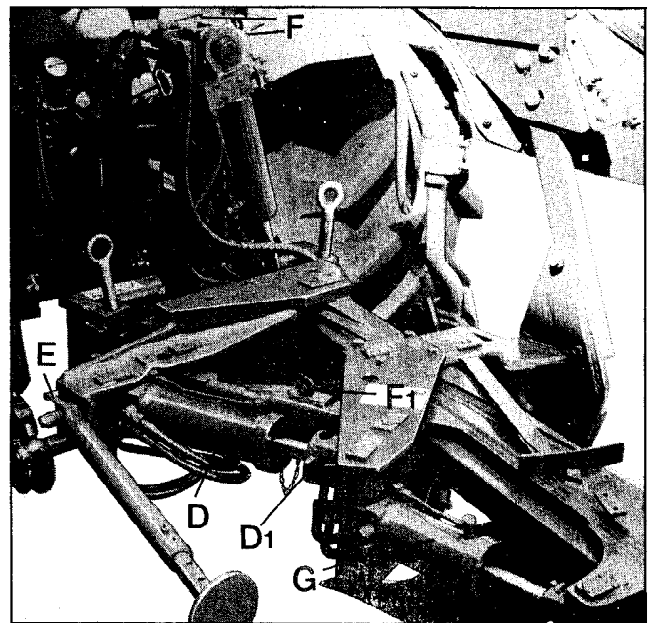


Fig. 3

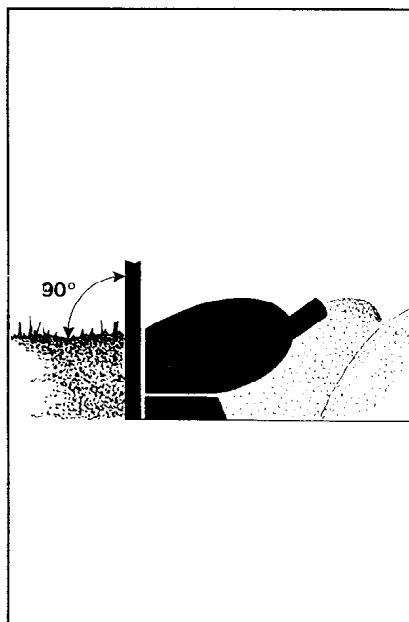


Fig. 4

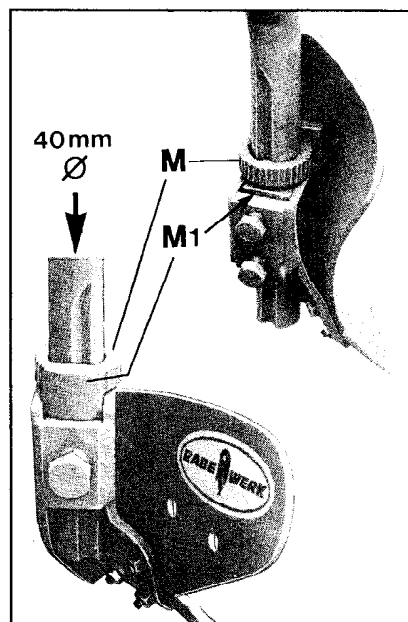


Fig. 5

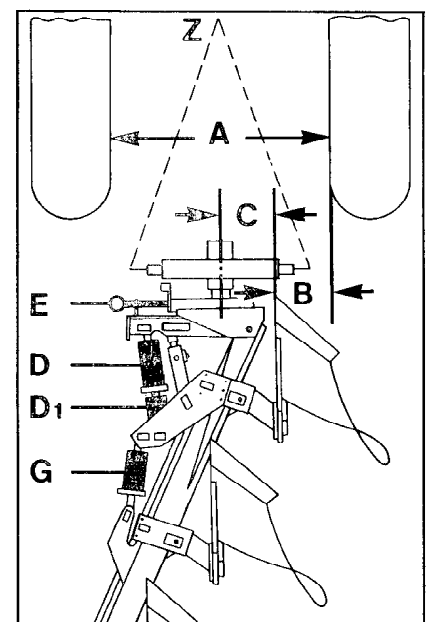


Fig. 6

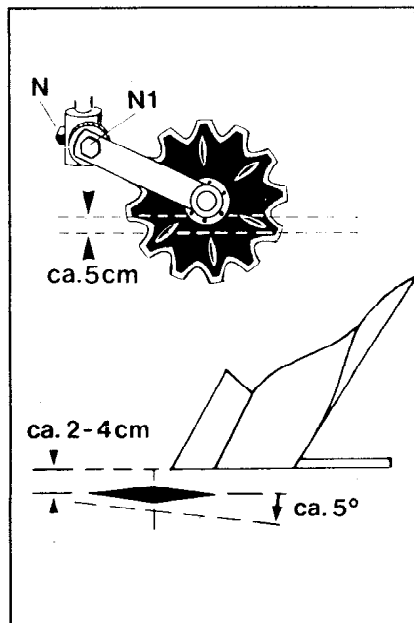


Fig. 7

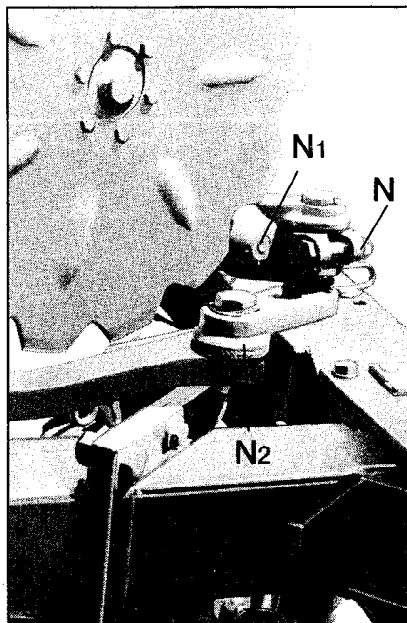


Fig. 8

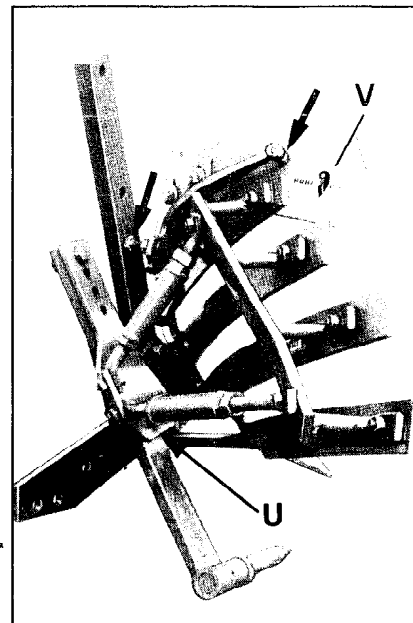


Fig. 9

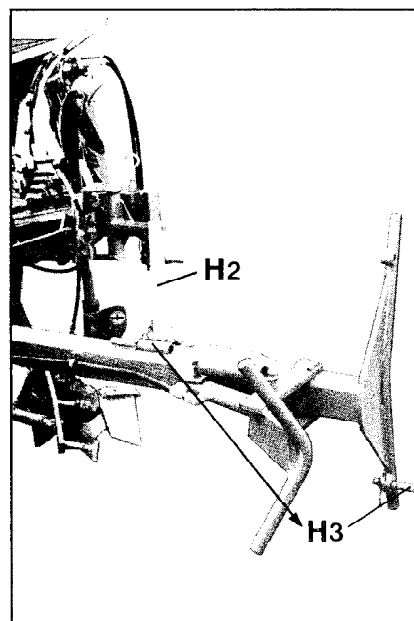


Fig. 10

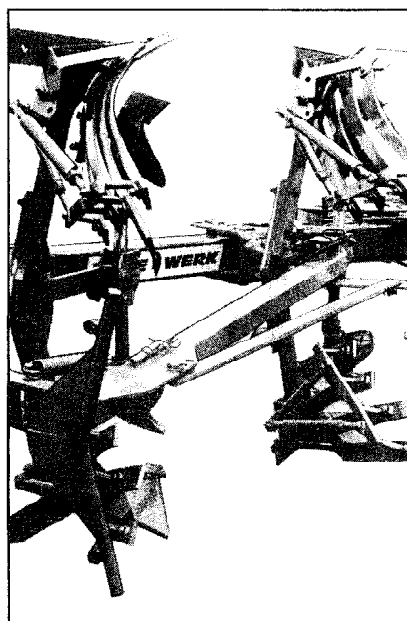


Fig. 11

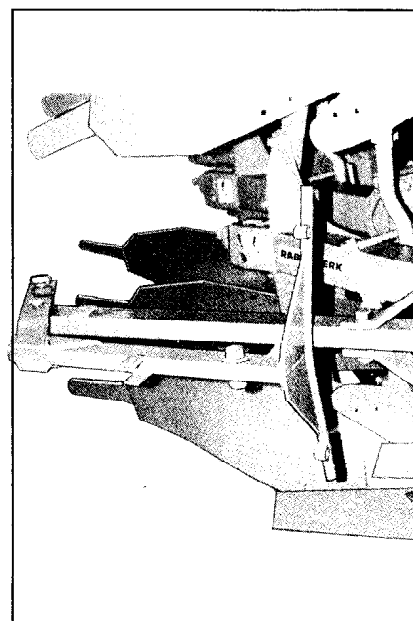


Fig. 12

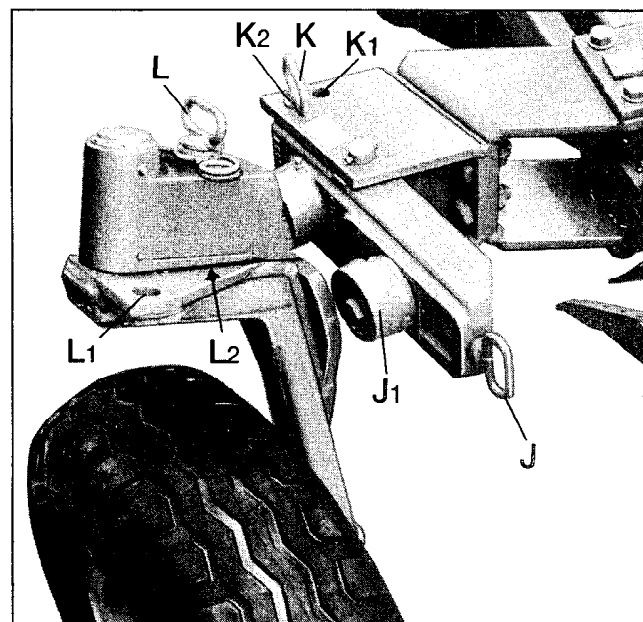


Fig. 13

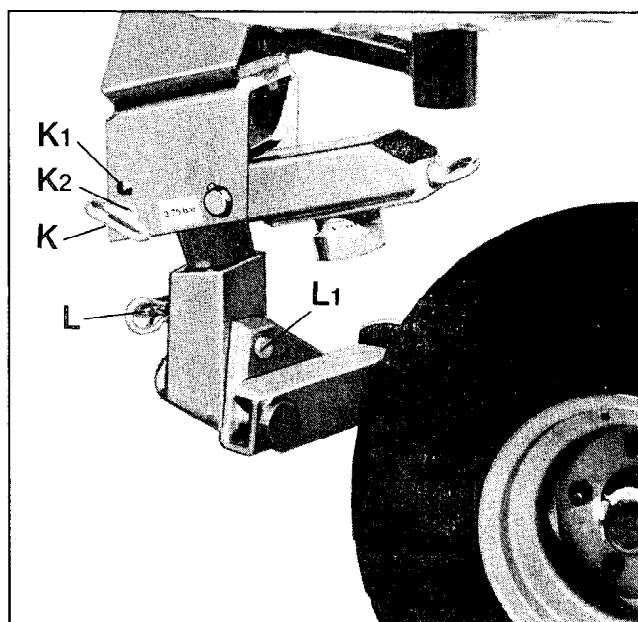


Fig. 14

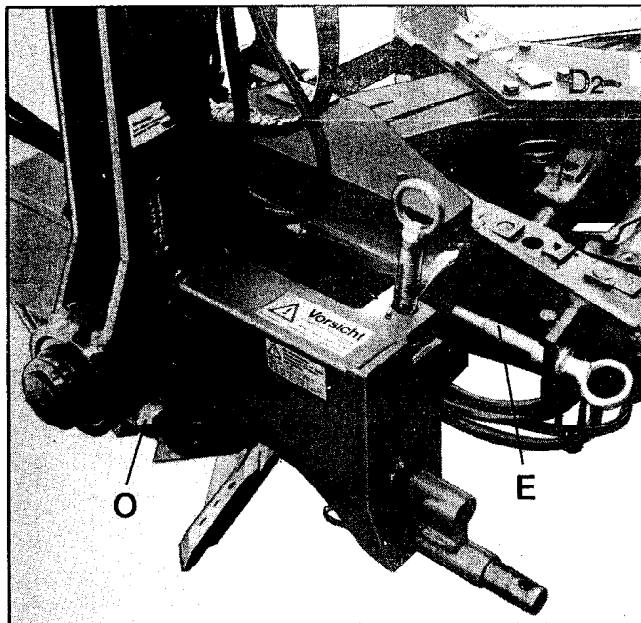


Fig. 15

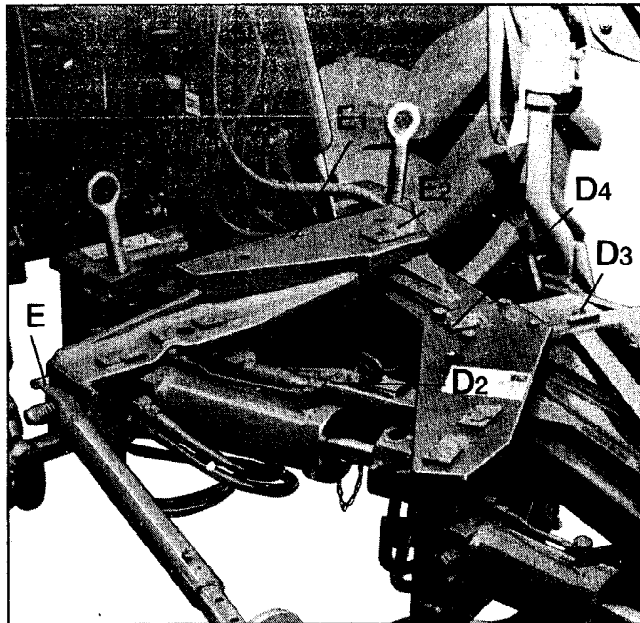


Fig. 16

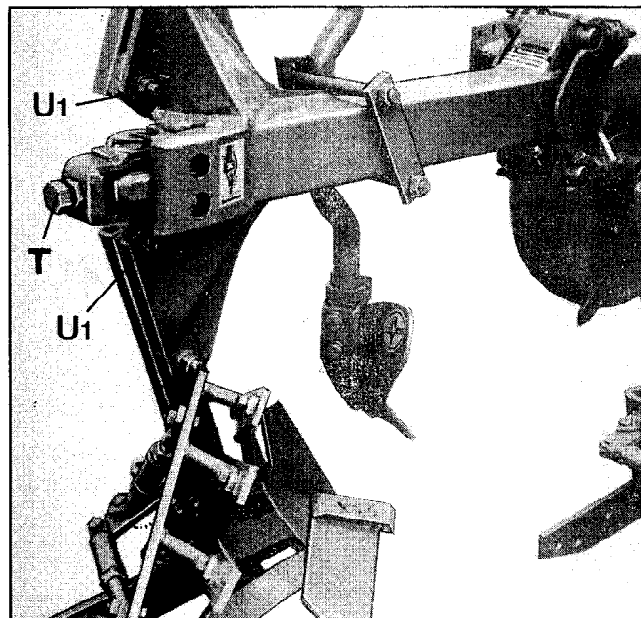


Fig. 17

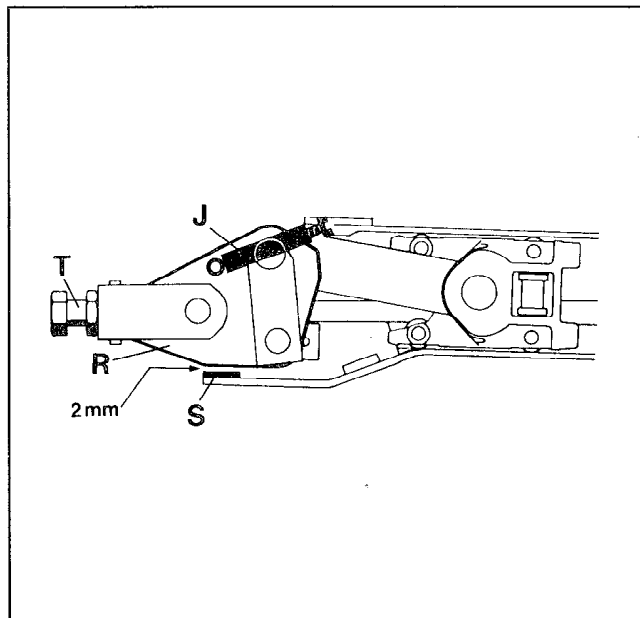


Fig. 18

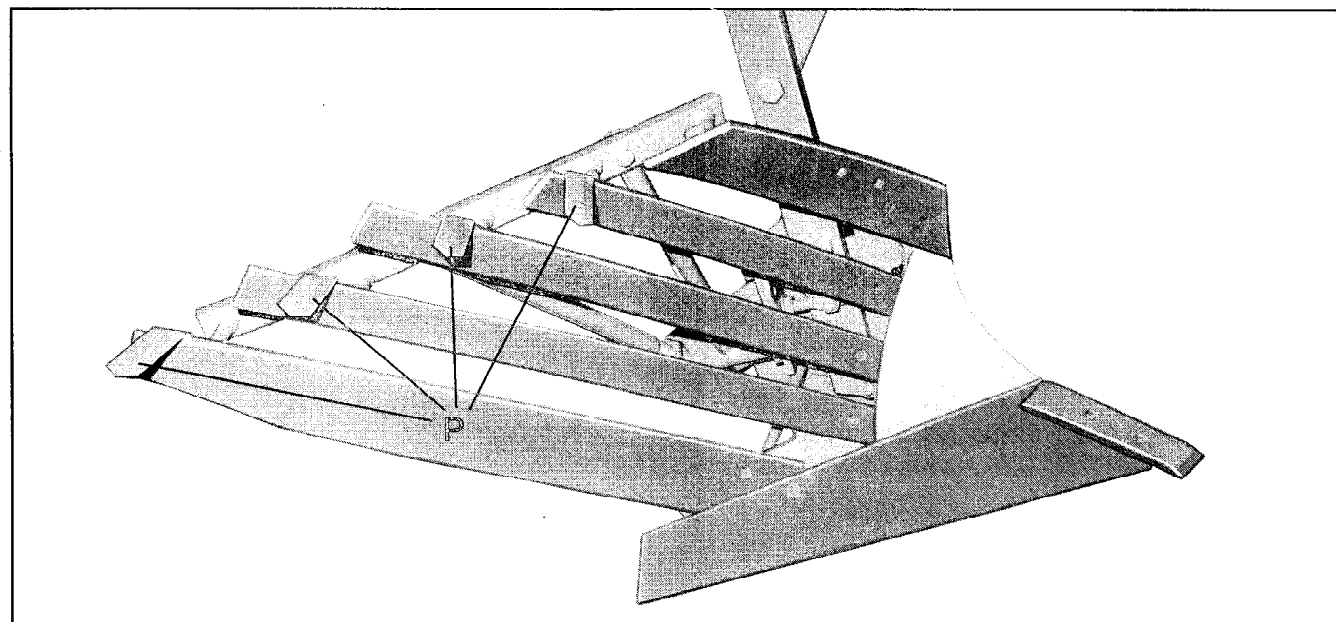


Fig. 19



# **Notice d'instruction et Liste de pièces de rechange**

Charrues réversibles portées

**STAR VARIANT 120 C** Série 3  
**STAR VARI-AVANT 120 C** Série 3  
**STAR VARIANT 140 C** Série 4  
**STAR VARI-AVANT 140 C** Série 5

Conforme au code du travail.

Pour toutes commandes des pièces de rechange voir au verso.

# **RABEWERK**



## Déclaration CE de conformité pour les machines

(Directive 89/392/CEE, Annexe II, Chapitre A)

Nous

**RABEWERK GmbH+Co.**

Am Rabewerk, D-49152 Bad Essen

déclarons ci-après que

Charrue réversible STAR VARIANT C, STAR VARI-AVANT C

est conforme aux dispositions de la Directive "Machines"

Directive 89/392/CEE  
modifiée 93/44/CEE et 93/68/CEE, Annexe I

et déclare par ailleurs que, les suivants des normes harmonisées ont été appliquées

EN 292-1 et EN 292-2

Bad Essen,

18.2.1997

Dr. Aberle  
Directeur Technique

Friedrich Gerdorn  
Directeur de bureau d'études

(français)



# **Notice d'instruction et Liste de pièces de rechange**

Charrues réversibles portées

SUPERTAUBE VARIANT 160 C, MC

Série 4

SUPERTAUBE VARI-AVANT 160 C, MC

Série 5

Conforme au code du travail

Pour toutes commandes des pièces de rechange voir au verso

# **RABEWERK**





## Déclaration CE de conformité pour les machines

(Directive 89/392/CEE, Annexe II, Chapitre A)

Nous

**RABEWERK GmbH+Co.**

Am Rabewerk, D-49152 Bad Essen

déclarons ci-après que

Charrue réversible SUPERTAUBE VARIANT C, SUPERTAUBE VARI-AVANT C

est conforme aux dispositions de la Directive "Machines"

Directive 89/392/CEE  
modifiée 93/44/CEE et 93/68/CEE, Annexe I

et déclare par ailleurs que, les suivants des normes harmonisées ont été appliquées

EN 292-1 et EN 292-2

Bad Essen,

20.02.97

Dr. Aberle  
Directeur Technique

Friedrich Gerdom  
Directeur de bureau d'études

(français)



## IMPORTANT :

Lors de chaque commande de pièces, veuillez nous communiquer les données suivantes:

1. Type d'appareils (gravé sur la plaquette).
2. Numéro de série de la machine (gravé sur la plaquette et le bâti).

**RABE WERK**  
GmbH+Co.  D-49152 Bad Essen

Conforme au code du travail

Type:

No.

Année de  
fabrication:



plaquette

3. Numéro de référence ou si le no de repère n'est pas suivi du no de référence, la position DIN ou les dimensions  
Si vous désirez un ensemble de pièces, indiquez la référence soulignée.
4. La quantité exacte par référence.

# **RABEWERK**

D-49152 Bad Essen

République Fédérale d'Allemagne

Téléphone: (05472) 771-0

Télex: 941617

Télécopie: (05472) 771195

Société française:

**RABEWERK-France S. A.**

F-68360 Soultz, 4, Rue de l'Industrie

Téléphone: 89.74.44.00

Télex: 881426, Télécopie: 89.76.80.99